

Conseil municipal du 16 mars 2021

Présents : Bernadette Doutremepuich ; Marie Crouvisier ; Guislaine Delaforge ; Dominique Devienne ; Isabelle Gruchala ; Catherine Hocquette ; Jonathan Kusz ; Hélène Massa ; Emmanuel Thilly ; Marthe Tiprez.

Absents : excusés : Frédéric Louette (procuration à Isabelle Gruchala), Christian Nevejans.

Rappel : il est demandé aux conseillers municipaux d'envoyer une confirmation de lecture lorsqu'ils reçoivent la convocation par email.

Secrétaire de séance : Emmanuel Thilly.

Compte-rendu du conseil du 16 février : approuvé à l'unanimité

Compte administratif et compte de gestion :

Après présentation du compte administratif de l'année 2020 par Mme le Maire , Mr Dominique Devienne (en l'absence du premier adjoint) organise le vote.

Les comptes administratif et de gestion sont approuvés à l'unanimité.

Délibérations

1. Délibération pour l'installation d'un « aménagement urbain qualitatif » pour un montant hors taxes de 70000 euros.

Le devis de la société Cré Vert Pierre servant de base à la demande de subvention s'établit à 61290 euros HT et comprend : un espace jeux pour les petits, un abribus, une piste de boules, un espace pavé au droit de l'école, des espaces pique-nique et un cheminement en sable de Marquise.

Délibération votée à l'unanimité

2. Délibération pour demande de subvention pour l'installation d'un abribus (espace école, à côté de l'arrêt PMR).

Délibération votée à l'unanimité.

3. Délibération pour l'installation d'un poteau incendie à hauteur de 4900 euros.

Le plan de l'implantation actuelle des poteaux incendie a laissé apparaître un manque au niveau de la distribution rue Paquenettes ; un poteau sera donc implanté au bord de la rue Paquenettes, à droite en descendant la rue. Le montant de l'installation s'élève donc à 4900 euros et fera l'objet d'une subvention à hauteur de 500 euros du département.

Délibération votée à l'unanimité.

4. Délibération pour une autorisation de prélèvement SEPA.

Moyen unique de paiement de l'hébergement et le nom de domaine du site internet de la commune.

Délibération votée à l'unanimité.

5. Délibération pour remboursement location salle cause covid.

Délibération votée à l'unanimité.

Réflexion sur les projets d'investissement 2021

Investissements prévus pour le moment et à confirmer lors du vote du budget primitif

- CD 58 : 100 000 euros
- Espace école : 65 000- 70 000 euros (en fonction de la subvention)
- Rez de chaussée mairie : à déterminer le 6 avril
- Poteau incendie : 4900 euros

Retour des commissions

Commission vie du village : Guislaine Delaforge fait le point sur la vaccination des plus de 75 ans : sur 33 personnes recensées et interrogées, 11 sont vaccinées et 5 ont un rendez-vous à venir. Les renseignements pour prendre rendez-vous ont été donnés aux autres personnes et une aide a été proposée.

Guislaine annonce l'annulation des manifestations prévues « Hauts de France propres » et « Parcours du cœur ».

Commission travaux : Dominique Devienne fait le point et précise que des demandes de devis vont être faites pour les portes de la salle des fêtes (Sas et bar), un chauffe-eau pour l'école ainsi que l'aménagement du rez de chaussée de la mairie.

Divers :

1. Les élections départementales et régionales auront lieu les 13 et 20 juin 2021.
2. Point sur le journal :

- Emmanuel Thilly se verra confier la délégation communication.

Des articles dans le prochain bulletin municipal seront notamment consacrés aux sujets suivants :

- Pass numérique : présentation, mise en œuvre et informations en mairie.

- Bus France Service : impôts, allocations, santé, handicap, démarches en ligne, retraite, emploi.... Tous les 3èmes mardis : début mardi 20 avril : normalement installation sur le parking de la mairie.

3. Retour sondage horaires école :pour 36 questionnaires distribués nous avons eu 22 réponses(pour dont 13 pour un statu quo et 9 pour les autres propositions : les 3 autres propositions incluait une journée qui commençait à 8h30 pour finir à 16h30).

Les résultats seront communiqués au conseil d'école.

4. Devenir d'Inter villages : Mr le Maire de Mont Saint Eloi a interrogé Mme le Maire pour connaître notre position . Etrun et Mont Saint Eloi seraient d'accord pour une prochaine édition en 2022. Le conseil municipal se prononce en faveur d'une reprise .

5. Isabelle fait un point sur les projets envisagés par Festibois en 2021 :

- Fête de la musique le 21 juin : devis pour faire venir un groupe, idée de proposer un marché du terroir en parallèle l'après-midi
- Fête des Baudets avec une version 2021 similaire à celle de 2020
- Fête du Beaujolais
- Marché de Noël

La séance est levée à 8h20